

# LA CRISE ET SES EFFETS PERSISTANTS SUR L'ÉDUCATION DEPUIS 2008

## Le point de vue des enseignant(e)s en Europe

Six années de crise économique et financière, associée à la crise de la dette souveraine, ont indéniablement provoqué d'énormes tensions sur les budgets des pays européens. Les gouvernements de toute l'Europe se sont engagés dans des réformes souvent justifiées par des coupes draconiennes dans les dépenses publiques.

Le CSEE, qui représente 132 syndicats enseignants dans 45 pays, a commencé à étudier les effets de la crise sur l'éducation dès 2008, en réalisant trois enquêtes par questionnaire<sup>1</sup> couvrant les périodes 2008-2011 et 2011-2013. Ces enquêtes concernaient presque tous les États membres de l'UE et ont permis au CSEE de recueillir les réponses de 45 syndicats établis dans 27 pays européens.

Selon les organisations membres du CSEE, les gouvernements européens, même en partie poussés par la crise économique, **ont sabré dans les dépenses d'éducation** et se sont embarqués dans des réformes destinées à mettre en place une certaine forme de **privatisation de l'éducation**, sapant ainsi le pilier d'une société européenne démocratique fondée sur l'accès à une éducation publique gratuite pour tous.

## COUPES DANS LES BUDGETS DE L'ÉDUCATION

Lorsque la crise a éclaté en 2008, elle a provoqué des **coupes immédiates dans le budget de l'éducation de 19 États membres de l'UE sur 26**<sup>2</sup>, qui ont culminé à 55 % de réductions des budgets de l'éducation<sup>3</sup>, ce qui a eu des conséquences énormes pour toutes les personnes employées dans le secteur et pour les communautés affectées par une baisse inévitable de la qualité de l'éducation.

## RÉFORMES DE L'ÉDUCATION RÉSULTANT DE LA CRISE

**80 % des États membres de l'UE**<sup>4</sup> ont connu des réformes de l'éducation depuis 2008. Bien que l'on ne puisse pas affirmer qu'il existe une corrélation empirique directe entre les restrictions budgétaires et les réformes de l'éducation, la quasi-totalité des 20 pays ayant fait état de réformes publiques dans le secteur de l'éducation a été touchée par des coupes budgétaires<sup>5</sup>.

## HAUSSE DE LA PRIVATISATION

**Des organisations établies dans la moitié des pays de l'UE**<sup>6</sup> ont fait état de **processus de privatisation** en cours<sup>7</sup>. Il est inquiétant de constater que tous ceux<sup>8</sup> qui ont subi une forme ou l'autre de privatisation ont eu à connaître des réductions du budget de l'éducation en raison de la crise.

La privatisation ou l'augmentation des partenariats public-privé est-elle la réponse des gouvernements à la crise ? *Les gouvernements ont pour responsabilité de garantir des ressources adéquates destinées à une éducation universellement accessible, dispensée équitablement sur une base non lucrative*, selon l'un des 10 messages clés du CSEE.

Pourtant, certains pays<sup>9</sup> ne se sont pas encore engagés dans des réformes visant à la privatisation de l'éducation, bien que la crise économique se soit fait durement sentir à la fois dans les écoles et au niveau des conditions de travail des enseignant(e)s.

## IMPACT SUR LES ÉCOLES

**Des fermetures d'écoles ont eu lieu dans plus de la moitié des États membres de l'UE<sup>10</sup>** au cours de la période 2008-2011 et les chiffres sont effrayants<sup>11</sup>. Cependant, cette décision de dernier recours n'a pas été prise avant 2013 par tous ces pays<sup>12</sup>.

Tout aussi alarmant est le fait que des **fusions entre écoles ont eu lieu dans deux États membres de l'UE sur trois<sup>13</sup>** au cours de la première période de crise<sup>14</sup>.

Près de **la moitié des États membres de l'UE<sup>15</sup> ont licencié des enseignant(e)s** lorsque la crise a éclaté en 2008, avec des pics atteignant plus de cent mille enseignant(e)s licencié(e)s dans un pays<sup>16</sup>. De nombreux **enseignants ont quitté leur emploi** en raison de la dégradation de leurs conditions de travail depuis 2008<sup>17</sup>.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

**Les conditions de travail des enseignant(e)s se sont dégradées dans 70 % des pays de l'UE<sup>18</sup>**, en raison des baisses et du gel des salaires entre 2008 et 2013.

**Les salaires ont été gelés dans la moitié des 27 États membres de l'UE étudiés<sup>19</sup>** entre 2008 et 2011. Quatre pays qui, au départ, n'avaient pas prévu de geler les salaires s'y sont résolus durant la seconde période considérée (2011-2013), à savoir l'Irlande, la Lituanie, la Lettonie et l'Autriche.

**Des réductions du salaire des enseignant(e)s ont été rapportées dans 13 États membres de l'UE sur 27<sup>20</sup>**. La plus forte baisse a été enregistrée par les enseignant(e)s grec(que)s<sup>21</sup>. Tous les pays cités ont continué de réduire les salaires au cours de la période 2011-2013<sup>22</sup>. Quelques États, ayant connu des réductions du budget de l'éducation, même à des périodes différentes, n'ont pas amputé les salaires des enseignant(e)s<sup>23</sup>.

---

<sup>1</sup> Référence : CSEE, 05/2013 – [L'impact prolongé de la crise sur les enseignant\(e\)s en Europe](#); CSEE, 09/2012 – [Mini-enquête sur l'impact de la crise économique sur la formation des enseignant\(e\)s](#); CSEE, 2012, [Mini-enquête sur le cadre d'action et de campagne du CSEE sur la crise économique](#).

<sup>2</sup> Période 2008-2013 : parmi ces 19 pays, l'Italie et le Danemark ont cessé de faire état de réductions dans le budget de l'éducation depuis 2011. La Slovaquie a commencé à déclarer des coupes budgétaires à partir de 2011.

<sup>3</sup> 55 % de réductions en Lettonie, 50 % en Roumanie, de 15 à 30 % en Hongrie, en Grèce et à Chypre. Le Royaume-Uni, la République tchèque, l'Irlande, l'Espagne, la Lituanie, la France, l'Italie et la Belgique viennent ensuite.

<sup>4</sup> Les 80 % se réfèrent à 20 pays sur les 26 considérés depuis 2008 : Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, République tchèque, Espagne, Finlande, France, Grèce, Croatie, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Lettonie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Slovaquie et Royaume-Uni.

<sup>5</sup> À l'exception de l'Autriche, des Pays-Bas, de la Pologne et de la Slovaquie. Le Danemark n'a pas entrepris de réformes en dépit des coupes dans le budget de l'éducation. Presque tous les pays ayant déclaré des réformes de l'éducation en 2008 ont confirmé cette tendance pour la période 2011-2013. L'Autriche et la Slovaquie ont limité leurs réformes à la première période, tandis que la Roumanie et la Slovaquie n'ont entamé les réformes qu'à partir de 2011.

<sup>6</sup> À partir de 2008 : 11 pays sur les 26 considérés, à savoir la Bulgarie, Chypre, l'Allemagne, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, la Lituanie, Malte, la Pologne, le Portugal et le Royaume-Uni. À partir de 2011, deux pays supplémentaires ont entamé des processus de privatisation (Irlande et Roumanie).

<sup>7</sup> Lorsqu'elles parlent de privatisation, les organisations membres du CSEE interrogées entendent un processus de réformes en cours dans plusieurs secteurs différents de l'éducation. Par exemple, le préprimaire et le primaire en Pologne, l'enseignement supérieur en Roumanie et en Espagne, l'enseignement pré-universitaire à Chypre, la formation des enseignant(e)s et l'éducation de la petite enfance en Irlande,

---

les programmes d'apprentissage tout au long de la vie aux Pays-Bas, la participation indirecte publique-privée en France et les services éducatifs en Espagne et au Royaume-Uni. Cette tendance a été accélérée par la crise économique.

<sup>8</sup> À l'exception de l'Allemagne, de Malte et de la Pologne.

<sup>9</sup> À savoir l'Autriche, la Croatie, le Danemark, la Hongrie, l'Italie, la Lettonie, la Norvège, la Slovaquie et la Roumanie.

<sup>10</sup> 16 pays sur 26 ont fait état de fermetures d'établissements scolaires entre 2008 et 2011 : Belgique, Bulgarie, Danemark, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Espagne et Royaume-Uni.

<sup>11</sup> Espagne : fermeture de 1 500 écoles ; Grèce : fermeture de 1 053 écoles, et Italie : fermeture de 450 écoles.

<sup>12</sup> À l'exception de la Lituanie, de la Bulgarie, de la Slovaquie et de la Grèce.

<sup>13</sup> 18 pays sur 26 entre 2008 et 2011, à savoir la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovaquie, l'Espagne et le Royaume-Uni.

<sup>14</sup> Le nombre de fusions d'établissements par pays depuis 2008, tel qu'il est rapporté par les syndicats d'enseignant(e)s, s'échelonne de 1 933 en Grèce à 1 200 en Hongrie, 750 en Italie, 403 aux Pays-Bas et moins de 50 en Belgique. Alors que la Bulgarie, la Grèce, l'Italie et la Lituanie ont procédé à des fusions en 2011 et 2012, d'autres pays, comme l'Autriche, n'ont fusionné des établissements qu'à partir de 2011.

<sup>15</sup> 12 pays sur 26 pour la période 2008-2011 : Bulgarie, Chypre, Danemark, Finlande, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Espagne et Royaume-Uni.

<sup>16</sup> Le record est détenu par la Bulgarie, avec 120 000 enseignant(e)s licencié(e)s, suivie par l'Espagne et la Hongrie (15 000 et 14 500, respectivement). La Hongrie et le Danemark n'ont pas déclaré d'autres licenciements en 2011 ; la Bulgarie (6 000 enseignant(e)s licencié(e)s depuis 2011), la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie et l'Espagne ont poursuivi dans cette voie après 2011, rejointes par la Grèce et la Slovaquie depuis 2011.

<sup>17</sup> 24 000 en Grèce ; 10 000 au Royaume-Uni, 2 000 en Irlande et 200 en Roumanie.

<sup>18</sup> Dans 18 pays sur les 26 considérés, les enseignant(e)s ont subi des réductions salariales et/ou un gel des salaires. Les détails sont présentés dans les notes suivantes.

<sup>19</sup> Gel des salaires pour différentes durées entre 2008 et 2011 dans les pays suivants : Bulgarie, Croatie, Chypre, France, Grèce, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Espagne et Royaume-Uni. Uniquement après 2011 : Irlande, Lituanie, Lettonie et Autriche.

<sup>20</sup> Réductions de salaires entre 2008 et 2013 : Bulgarie (depuis 2011), Croatie, Chypre, Grèce, Irlande, Lettonie, Lituanie (depuis 2011), Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovaquie (depuis 2011) et Espagne.

<sup>21</sup> Grèce : réduction salariale de 30 % ; Roumanie : 25 % ; Irlande : 18 % ; Chypre : 13 % ; Portugal, Espagne et Croatie : moins de 10 %.

<sup>22</sup> À l'exception de la Slovaquie.

<sup>23</sup> Danemark, Hongrie et Italie. Avec l'Autriche et Malte, qui n'ont pas connu de coupes dans le budget de l'éducation.